

## **NOTE D'INFORMATION SUR LA MISE À JOUR DES PLANS D'INTERVENTION HUMANITAIRE ET PAR PAYS POUR Y INCLURE LES ACTIVITÉS DE SANTÉ MENTALE ET DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL (SMSPS) DU COVID-19**

### **Justification/Raisonnement de la hiérarchisation des priorités :**

- La pandémie COVID-19 est une menace pour la santé physique et mentale. Un grand nombre de personnes sont touchées par l'adversité associée à la perte de leurs moyens de subsistance et à un avenir soudainement incertain en raison des conséquences économiques. La peur du virus se propage plus rapidement que celui-ci et entraîne des conséquences sur la santé mentale et psychosociale des personnes directement touchées et de celles qui suivent les nouvelles. La peur, la dépression et l'anxiété/la peur sont probablement des réactions courantes dans tous les pays touchés. Pour certains, ces réactions sont prolongées, graves et invalidantes, ce qui entraîne une augmentation des problèmes de santé mentale chez les hommes et les femmes adultes, les filles et les garçons.
- Les inquiétudes concernant la santé, les parents âgés proches, la stabilité financière et les sentiments d'impuissance sont autant d'émotions très courantes signalées dans le monde entier, dans toutes les tranches d'âge et pour tous les sexes.
- L'éloignement physique, l'auto-isolement, la quarantaine et le travail à domicile déclenchent des réactions d'isolement, de solitude et de perte de contacts sociaux chez un grand nombre de personnes dans le monde entier.
- Des facteurs de stress extrêmes peuvent induire, aggraver ou exacerber des problèmes de santé mentale préexistants. Les personnes âgées et les personnes présentant des problèmes de santé, de santé mentale et de toxicomanie préexistants sont parmi les plus vulnérables.
- La discrimination à l'égard des personnes infectées et des membres de leur famille a des conséquences sur la santé mentale et psychosociale, et les personnes qui traitent et soignent les personnes atteintes de COVID-19 sont stigmatisées socialement.
- La SMSPS est une question transversale qui concerne les secteurs de la santé, de la protection, de la nutrition, de l'éducation et de la gestion et de la coordination des camps, dans toutes les situations d'urgence. (Ceci est reconnu par les directeurs du IASC lors de la réunion du 5 décembre ([minutes en anglais](#)))

### **Intervention:**

1. Orienter les intervenants dans les aspects psychosociaux de l'intervention COVID-19, y compris les intervenants travaillant aux points d'entrée, dans les services des besoins fondamentaux, dans les services de police, d'éducation, d'urgence, de protection sociale, de santé et dans tout établissement de soins hospitaliers ou de longue durée. (Séminaires d'orientation pour tous les secteurs)
2. Veiller à ce que des voies d'orientation intersectorielles soient établies et adaptées à la situation d'éloignement physique limité. (Cartographie et mise en place des aiguillages par téléphone, internet et en cas d'urgence)
3. Distribuer en temps utile des informations sur les services, les stratégies d'adaptation et les mises à jour dans des formats accessibles. (Adaptation, traduction et diffusion d'informations et de messages par le biais de multiples canaux médiatiques - journaux, panneaux d'affichage communautaires/ de quartier, médias sociaux, télévision, radio et autres canaux)
4. Fournir des services de SMSPS aux personnes isolées et soutenir les personnes en quarantaine. (Conseils par téléphone, lignes d'assistance, PFA à distance et Télé-SPSM)
5. Protéger la santé mentale et le bien-être de tous les intervenants et veiller à ce qu'ils puissent avoir accès à des soins de santé mentale et psychosociaux. (Renforcer ou mettre en place des services de SMSPS pour le personnel, des initiatives de soutien par les pairs, des réunions d'équipe pour les intervenants de première ligne, des rotations d'équipes, un soutien aux enfants pendant qu'ils travaillent, des groupes de soutien sur les médias sociaux et, des lignes d'assistance confidentielles. Diffuser des informations sur les stratégies d'adaptation positives)

6. Répondre à la santé mentale et aux besoins de base des personnes souffrant de troubles mentaux préexistants qui sont touchées par COVID-19. (Renforcer les capacités des intervenants en matière de santé et de services sociaux, identifier les besoins, renforcer les services de santé mentale et de protection sociale existants. Introduire une composante de soutien à distance/ d'auto-assistance guidée lorsque cela est possible)
7. Répondre aux besoins en matière de santé mentale des personnes âgées et des autres personnes vulnérables. (par exemple, ciblage approprié de cette population ; adaptation des messages accessibles et communication de ceux-ci)
8. Combattre la stigmatisation en diffusant des messages positifs sur le personnel et la population affectée. (Organiser des activités et des messages pour honorer les personnes touchées et les intervenants de première ligne)
9. Créer des occasions pour les personnes endeuillées de faire leur deuil - même à distance. (Orientation des équipes d'intervention sur les considérations liées à la SMSPS et au deuil, conformément à la fiche d'action 5.3 des lignes directrices du IASC (2007))
10. Intégrer les activités d'intervention dans les services existants. (Points focaux de SMSPS identifiés dans les services COVID-19)

**Cible** : au moins deux personnes (un homme et une femme) formées et un système en place pour fournir et coordonner les services de SMSPS dans tous les établissements participant à l'intervention COVID- 19. (Santé, Éducation, Camps, Services sociaux et autres) [adapter la cible au contexte/budget]

**Budget** : comprend les coûts de renforcement des capacités, les séminaires d'orientation, les services de télé/télécommunication à distance, l'adaptation, la traduction et la diffusion de matériel d'IEC, l'affectation de points focaux et la fourniture de services. [Adapter le budget au contexte local]

**Outils pratiques et informations complémentaires (cliquez sur les hyperliens pour accéder aux documents à consulter) :**

Comité permanent interagence. Note d'information sur les aspects MHPSS de COVID-19, 2020

- <https://interagencystandingcommittee.org/other/interim-briefing-note-addressing-mental-health-and-psychosocial-aspects-covid-19-outbreak>
- OMS. *Santé mentale et considérations psychosociales lors de l'épidémie de COVID-19, 2020*, [disponible ici](#)
- OMS *Faire face au stress pendant la COVID-19*
- [WHO helping children cope with stress during COVID-19](#)
- [WHO How to address social stigma powerpoint](#)
- [Social media cards](#): please share via your social channels or [retweet from WHO channels](#).
- IASC. *IASC Lignes Directrices sur Santé Mentale et Soutien Psychosocial, 2007*